



## COMMUNIQUÉ

### **Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM au Comté de Dufferin pour l'étude de faisabilité de la gestion des déchets**

**Le 9 septembre 2010, Comté de Dufferin, Ont.** – Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique), et David Tilson, député de Dufferin – Caledon, ont annoncé aujourd'hui l'octroi d'une subvention du Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV) au Comté de Dufferin. Le financement de 102 500 \$ servira à mener une étude sur la gestion des déchets permettant de savoir s'il est possible d'utiliser une installation de valorisation énergétique des déchets afin de réduire les déchets acheminés dans les sites d'enfouissement.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit M. Tilson. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont le Comté de Dufferin, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Dufferin examinera la possibilité d'utiliser une installation de valorisation énergétique des déchets qui traitera ces déchets au moyen de la gazéification au plasma, en vue de produire une source d'électricité durable et de réduire les déchets solides acheminés dans les sites d'enfouissement.

L'étude permettra de déterminer les émissions atmosphériques attribuables au site et la mesure dans laquelle l'installation éliminera les contaminants comme les oxydes de soufre, le mercure et le chlore. Elle servira également à évaluer les contaminants résiduels provenant du système de refroidissement du gaz de synthèse. Par ailleurs, les chercheurs étudieront des options relatives aux systèmes de traitement de l'eau.

Le Comté déterminera en premier les facteurs qui influent sur la conception de l'installation, y compris le volume et les caractéristiques des déchets, les redevances de déversement, les coûts d'électricité prévus, les taxes, les services publics et les interconnexions des réseaux de transport d'électricité. Les chercheurs examineront deux options : une installation qui traitera 25 000 tonnes de déchets par an et une autre qui en traitera 70 000 tonnes. L'équipe de recherche se penchera sur l'information technique préliminaire et les dessins de disposition; elle établira les principaux besoins en équipement et estimera les coûts d'investissement. Elle effectuera aussi des simulations afin de mettre le système à l'essai et d'estimer les émissions. Elle créera des modèles économiques pour les deux options afin de montrer l'incidence des redevances de déversement, du montant des tarifs de soutien ainsi que du volume et de la composition des déchets. Le Comté décidera s'il met en œuvre le projet en fonction du rendement prévu. Si tel est le cas, 75 à 200 tonnes de déchets solides municipaux seront détournés chaque jour des sites d'enfouissement.

La gazéification des déchets solides municipaux est nouvelle en Amérique du Nord. Les connaissances acquises grâce à cette étude aideront d'autres municipalités du pays à déterminer si elles peuvent utiliser, dans leur collectivité, ce type de technologie.

Le Comté de Dufferin se réjouit du soutien du Fonds municipal vert à notre initiative durable », explique le président du conseil de comté Allen Taylor. Il s'agit pour nous d'un vote de confiance envers notre initiative d'écologiser Dufferin. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert<sup>MC</sup>. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

*La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

## Renseignements

### **Comté de Dufferin**

Trevor Lewis, ingénieur  
Directeur des travaux publics  
Tél. : 519 941-2816, poste 2601  
Courriel : [tlewis@dufferincounty.on.ca](mailto:tlewis@dufferincounty.on.ca)  
[www.dufferincounty.on.ca](http://www.dufferincounty.on.ca)

### **Fonds municipal vert de la FCM**

Maurice Gingues  
Agent des relations avec les médias  
Fonds municipal vert  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : 613 907-6399  
Télé. : 613 244-1515  
Courriel : [mgingues@fcm.ca](mailto:mgingues@fcm.ca)  
[www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)

### **Ressources naturelles Canada**

Richard Walker  
Directeur des communications  
Cabinet du ministre  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613 992-4447